

En concertation avec les enseignants, la commune a opté pour un allongement de la pause méridienne. Ce temps bénéficie d'un animateur supplémentaire et a voulu se construire autour d'un projet pédagogique précis. Celui-ci souhaite prendre en compte le rythme de l'enfant en proposant un cadre suffisamment souple pour que les enfants puissent se reposer ou pratiquer une activité à leur rythme. Ainsi, après un court temps collectif, les enfants savent qu'ils peuvent prendre un temps tranquille sur les tapis de la salle polyvalente pour lire un livre et se reposer. Par ailleurs, comme ce temps périscolaire touche des enfants d'âge très divers avec des besoins très différents, les animateurs ont décidé de proposer pour ceux qui le souhaitent plusieurs ateliers afin de s'adapter à l'âge de chacun.



Chaque période a sa thématique : la période de septembre aux vacances d'automne a privilégié les jeux de société. Puis ce fut le tour du livre et des contes avant Noël. Le printemps a préféré les jeux extérieurs.

Les enfants semblent concernés. Certains demandent à venir alors qu'ils mangent chez eux. Le plaisir de vivre un temps informel et agréable, de s'investir dans des activités avec les autres, prime.



Bien sûr, ces nouveaux rythmes imposent une pulsation nouvelle, une nouvelle façon de construire nos chorégraphies familiales. L'école y trouve-t-elle un second souffle ? Un nouvel art de vivre ? Les interrogations sont encore nombreuses. Les enfants sont-ils plus reposés, plus disponibles aux apprentissages ? L'apport du temps périscolaire est-il un temps d'enrichissement social et culturel ? Autant de questionnements auxquels chacun tente de répondre intuitivement. Le dernier conseil d'école indique que les enseignants de notre école ne notent pas de fatigue particulière de la part des enfants. Certaines enquêtes nationales faites auprès des enseignants et des familles ont été rendues publiques. Beaucoup craignent que les enfants soient plus fatigués par des semaines plus chargées. L'Education Nationale n'a pas encore fait d'évaluation de cette nouvelle loi. Le pays continue sa réflexion.